

COMMUNE DE LUCEY

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL : MERCREDI 26 MAI 2021

PRESENTS: BAILET M.C - HERLEM B - HENAULT T- COLLIN C - HALLER F. VITALLY C- LOBROT R - PAOLI I - LEVEQUE A - SANTOS GENET A. - CROIZIER F.

DELIBERATIONS A PRENDRE

Organisation de la semaine scolaire sur 4 jours

AMENAGEMENT DE LA PLACETTE

Une réunion a eu lieu le mercredi 19 mai avec Messieurs POCOBENNE et BALTZ, maîtres d'œuvre et les artisans retenus pour ces travaux.

Prévision du début de chantier : juin 2021.

ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTES DES 20 ET 27 JUIN - ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES.

Du fait du double scrutin et pour le respect des gestes barrières et protocole sanitaire, les bureaux de vote seront installés à la salle des fêtes.

DOSSIER TELEPHONIE

Afin de pouvoir rompre le contrat du téléphone de la mairie et de l'école (coûts très importants) il a été décidé de contacter :

- une association de consommateurs
- un avocat
- notre assurance protection juridique
- Un autre opérateur pour une nouvelle ligne téléphonique

Ce dossier est pris en charge par Marie Christine BAILET et Franck HALLER.

QUESTIONS DIVERSES

Accord pour le paiement d'heures complémentaires pour l'agent d'animation à l'école Madame DIDIER Anne.

Lors des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021, les bureaux de vote et les opérations électorales devront être dédoublés, ce qui implique un nombre important d'assesseurs. Afin de couvrir les besoins, nous sommes obligés de faire appel à certains employés municipaux qui seront rémunérés.

Problème de nuisances sonores des motos sur la traversée du chef-lieu.

La journée de nettoyage sur la commune est fixée au samedi 11 septembre 2021.

Question relative à la taxe foncière 2021 : suite à une question qui nous est remontée, de la part d'une personne de Lucey, relative à la taxe foncière 2021 et afin de lever toute ambiguïté à ce sujet, nous joignons à ce compte-rendu la délibération prise le jeudi 18 mars à 20h par le conseil municipal qui s'était réuni à huis-clos.

Nous vous rappelons que les dates et l'ordre du jour des conseils municipaux sont systématiquement affichés sur le panneau qui se trouve dans la cour de la mairie et que nous restons à votre entière disposition pour toute question liée à la vie de notre commune.